

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Crabtree tenue le 16 juillet 2024 à 17h30, à la salle du conseil municipal situé au 111, 4^e Avenue. Y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Mario Lasalle :

Étienne Dupuis
Véronique Payette
Pascale Dupaul
Claude Laporte

Sont absents :
Isabel Desrochers
Sylvie Frigon

Est également présent Pierre Rondeau, directeur général et greffier de la Ville de Crabtree.

2024-1607-234

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Le président d'assemblée ouvre la séance et constate le quorum.

2024-1607-235

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Sur proposition de Pascale Dupaul, il est unanimement résolu par les conseillers d'approuver la renonciation de l'avis de convocation pour la séance extraordinaire du 16 juillet 2024.

ADOPTÉ

2024-1607-236

AUTORISATION D'UN NOUVEL APPEL D'OFFRES POUR CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES RUES ET DES TROTTOIRS

Sur proposition de Véronique Payette, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser la directrice des travaux publics à procéder à un nouvel appel d'offres pour le contrat de déneigement, sablage des rues et des trottoirs avec des options de 1, 3 et 5 ans.

ADOPTÉ

2024-1607-237

PÉRIODE DE QUESTIONS VERBALES OU ÉCRITES AUX MEMBRES DU CONSEIL

N'ayant reçu aucune question écrite et personne n'étant présent dans la salle, le président d'assemblée met fin à la période des demandes verbales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h45.

Mario Lasalle, maire

Pierre Rondeau, directeur général et greffier

Je, Mario Lasalle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 53 de la Loi sur les cités et villes*.